

Systeme de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec et programme de plafonnement et d'échange de la Californie

Vente aux enchères conjointe n° 3 de mai 2015

Rapport sommaire des résultats

Publié le 28 mai 2015

Mise en contexte

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et le *California Air Resources Board* ont tenu une troisième vente aux enchères conjointe d'unités d'émission de gaz à effet de serre le 21 mai 2015. La vente aux enchères incluait la vente d'unités d'émission de millésime présent (2013 et 2015) et de millésime futur (2018). Les données présentées dans ce rapport respectent la protection des renseignements confidentiels des participants.

Avant la certification de la vente aux enchères, le personnel de la Direction du marché du carbone du MDDELCC, en collaboration avec le personnel du ARB et le surveillant de marché externe, a évalué les offres soumises, surveillé le déroulement de la vente et a déterminé que ceux-ci respectaient les exigences du Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec et de la réglementation californienne concernant leur programme de plafonnement et d'échange.

Le surveillant de marché externe a notamment fait les observations et les recommandations suivantes :

- Sur la base des données disponibles au moment de la vente aux enchères, le surveillant de marché a constaté que les résultats de la vente aux enchères sont compétitifs. Sur la base de ces mêmes données, le surveillant de marché n'a pas trouvé de preuves de manipulations de marché.
- Le surveillant de marché indique que les résultats de la vente aux enchères ont été calculés en respectant la réglementation en place et en respectant également une logique économique appropriée.
- Le surveillant de marché confirme, selon les données disponibles, les résultats de la vente aux enchères établis par l'administrateur de la vente : le prix final de la vente et les quantités d'unités d'émission de millésime présent et de millésime futur adjudgées aux participants.
- L'algorithme de la vente aux enchères a bien appliqué les règles concernant les obligations quant aux garanties financières. L'utilisation du bris d'égalité a été nécessaire pour cette vente aux enchères.

- Le surveillant de marché n'a pas observé de failles dans la sécurité ou dans les protocoles de communication.
- Le surveillant de marché recommande que le MDDELCC et le ARB approuvent les résultats de la vente aux enchères du 21 mai 2015.

Les revenus générés par la vente aux enchères récente ne figurent pas dans le présent rapport en raison du processus portant sur le taux d'échange utilisé pour calculer les revenus finaux d'une vente aux enchères conjointe. Deux devises, soit le dollar américain (\$ US) et le dollar canadien (\$ CA), sont acceptées lors de la soumission des offres. Une fois que l'ensemble des paiements ait été reçu, et d'après les instructions du Québec et de la Californie, le fournisseur de services financiers effectuera un échange d'une quantité limitée d'argent en utilisant le taux d'échange en vigueur avant de transférer aux gouvernements participants les revenus. Au plus tard, le transfert des revenus de la vente aux enchères auprès des gouvernements participants se fera 27 jours après la vente aux enchères. Conformément au Règlement concernant le programme de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre de la Californie, les entités qui ont transféré des unités d'émission en consignment seront payées en dollars américains pour chaque unité d'émission transférée. Un rapport sur les revenus perçus par les gouvernements participants sera publié après la fermeture complète de la vente aux enchères.

Le paiement reçu par le Québec doit être en dollars canadiens seulement, et la Californie doit recevoir le sien en dollars américains seulement. Ainsi, le montant total de revenus perçus par le Québec et la Californie pour la vente d'unités de droits d'émission appartenant aux gouvernements participants peut varier, et ce, de façon positive ou négative, selon le taux d'échange en vigueur au moment où les paiements sont effectués. Un rapport sur la vente aux enchères conjointe qui fera état du montant final des paiements transférés aux gouvernements participants sera publié le 17 juin 2015.

Vente aux enchères conjointe n° 3 de mai 2015

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et le *California Air Resources Board* (ARB) ont tenu une troisième vente aux enchères conjointe d'unités d'émission de gaz à effet de serre le 21 mai 2015. La vente aux enchères incluait la vente d'unités d'émission de millésime présent (2013 et 2015) et de millésime futur (2018). Vous trouverez ci-dessous l'information et les données principales concernant les résultats de la vente aux enchères. **Veillez vous référer aux notes explicatives présentées après la liste des participants pour une description des données présentées ci-dessous.**

Résultats de la vente aux enchères

	Vente aux enchères d'unités de millésime présent (2013-2015)			Vente aux enchères d'unités de millésime futur
	Millésime 2013	Millésime 2015	Total	Millésime 2018
Total des unités d'émission mises en vente			76 931 627	10 431 500
MDDELCC	1 946 676	11 171 647	13 118 323	1 474 000
ARB		42 698 426	42 698 426	8 957 500
Entités consignées de la Californie		21 114 878	21 114 878	
Total des unités d'émission vendues lors de l'enchère			76 931 627	9 812 000
MDDELCC	1 946 676	11 171 647	13 118 323	1 386 463
ARB		42 698 426	42 698 426	8 452 537
Entités consignées de la Californie		21 114 878	21 114 878	
Total des offres qualifiées divisé par le nombre d'unités mises en vente			1,16	0,94
Proportion des unités achetées par des émetteurs			93,6 %	91,6 %
Hirschman-Herfeindahl Index			478	1381

Résumé des offres acceptées¹

Toutes les statistiques présentées sur les offres acceptées ont été calculées en \$ US en incluant toutes les offres acceptées, qu'elles aient été soumises en \$ US ou en \$ CA. L'équivalent en \$ CA des statistiques présentées sur les offres acceptées est déterminé avec le taux de change de la vente aux enchères. Les statistiques présentées en \$ US sont converties en \$ CA arrondi au cent près.

	Vente d'unités de millésime présent (2013 et 2015)		Vente d'unités de millésime futur (2018)	
	\$ CAD	\$ USD	\$ CAD	\$ USD
Prix de vente minimal	14,78	12,10	14,78	12,10
Prix de vente final	15,01	12,29	14,78	12,10
Prix maximum	55,21	45,21	22,70	18,59
Prix minimum	14,78	12,10	14,78	12,10
Prix moyen	17,01	13,93	15,22	12,46
Prix médian	15,27	12,50	17,73	14,52
Prix médian unités d'émission	15,42	12,63	14,87	12,18
Taux d'échange de la vente aux enchères (\$ US - \$ CA)	1,2212		1,2212	

¹ Une offre acceptée est une offre qui n'entraîne aucune violation de la limite d'achat, de la limite de possession ou de la garantie financière de l'enchérisseur.

Liste des participants inscrits en tant qu'enchérisseurs qualifiés pour la vente aux enchères d'unités d'émission du millésime présent (2013 et 2015) et pour la vente aux enchères d'unités d'émission de millésime futur (2018)

Un enchérisseur qualifié est un émetteur ou un participant qui s'est inscrit à la vente aux enchères, qui a soumis une garantie financière acceptable et dont la demande d'inscription a été approuvée par le MDDELCC et le ARB.

Aera Energy LLC
AltaGas Power Holdings (U.S.) Inc.
ArcelorMittal Montréal inc.
Bell-Gaz ltée
BNSF RAILWAY COMPANY
California Department of Water Resources
California Resources Elk Hills, LLC.
Calpine Energy Services, L.P.
CalPortland Company
Cargill Power Markets, LLC
CGC Inc.
Chevron U.S.A. Inc.
City of Anaheim, Public Utilities Department
City of Palo Alto
City of Shasta Lake
City of Vernon, Vernon Gas & Electric
ClimeCo Corporation
CP Energy Marketing (US) Inc.
Crestwood West Coast LLC
CRI
EDF Trading North America, LLC
Énergie Valero Inc.
Exelon Generation Company, LLC
Exxon Mobil Corporation
Flyers Energy, LLC
Foster Poultry Farms
Freeport-McMoRan Oil & Gas LLC
Gazifère Inc.
Gestion Énergie Québec Inc.
High Desert Power Project, LLC
Holcim (Canada) inc.
Hydro-Québec
Idemitsu Apollo
IPC (USA), Inc.
J. Aron & Company
Jaco Oil Company
Kern Oil & Refining Co,

KES Kingsburg L.P.
Kildair Service ULC
Lafarge Canada Inc.
Les Pétroles Irving Commercial s.e.n.c
Les Pétroles Irving Marketing s.e.n.c.
Les Produits Pétroliers Norcan S.E.N.C
Liberty Utilities (CalPeco Electric) LLC
Luminus Energy Partners, LLC
Macquarie Energy LLC
Mark McDivitt
Modesto Irrigation District
Morgan Stanley Capital Group Inc.
Morgan Stanley Capital Group Inc.
NextEra Energy Power Marketing LLC
Noble Americas Gas & Power Corp.
Northern California Power Agency
NRG Power Marketing LLC
Pacific Gas and Electric Company
PacifiCorp
PETRO DIAMOND INCORPORATED
Pétrolière Impériale
Phillips 66 Company
Plumas-Sierra Rural Electric Cooperative
Portland General Electric Company
Powerex Corp.
Produits Suncor Énergie S.E.N.C.
Propane Québec Inc.
Regents of the University of California
Rio Tinto Minerals Inc.
River City Petroleum
Robinson Oil Supply & Transport, Inc
Royal Bank of Canada
Sacramento Municipal Utility District (SMUD)
San Diego Gas & Electric Company
San Diego Gas and Electric Company
Sempra Generation
Shell Energy North America (US), L.P.
Shiralian Enterprises
Silicon Valley Power (SVP), City of Santa Clara
Société en commandite Gaz Métro
Société en commandite Revenu Noranda
Southern California Edison Company
Southern California Gas Company

Southwest Gas Corporation

Stan Boyett & Son, Inc.

TEMBEC

Tesoro Refining & Marketing Company LLC

The Bank of Nova Scotia

The Soco Group, Inc

TransAlta Energy Marketing (U.S.) Inc.

TransCanada Energy Ltd.

TransCanada PipeLines Limited

Turlock Irrigation District

TWIN RIVERS TECHNOLOGIES ENTREPRISES DE TRANSFORMATION DE GRAINES

OLÉAGINEUSES

DU QUÉBEC INC.

Union Pacific Railroad Company

UNITED LIQUID GAS COMPANY

United States Pipe & Foundry Co. LLC

Vitol Inc.

Walnut Creek Energy, LLC

Wm. Bolthouse Farms, Inc.

Notes explicatives : Résumé des statistiques sur les offres acceptées à la vente aux enchères d'unités d'émission du présent millésime (2013 et 2015)

Les statistiques sur les offres acceptées à la vente aux enchères d'unités d'émission de millésime futur (2018) sont calculées de la même façon que les statistiques relatives aux unités d'émission du présent millésime (2013 et 2015). Il n'y a pas d'unités consignées (Californie) parmi les unités de millésime futur.

Nombre total d'unités d'émission du millésime présent mises en vente	Total des unités du millésime présent, en tonnes métriques, mises en vente par le MDDELCC et par le gouvernement de la Californie (Ce nombre comprend également les unités consignées)
Nombre total d'unités d'émission du millésime présent vendues	Total des unités du millésime présent, en tonnes métriques, achetées lors de la vente aux enchères
Rapport du total des offres acceptables (en nombre d'unités d'émission) divisé par le total des unités d'émission du millésime présent mises en vente	Total des offres acceptables soumises aux enchères (en nombre d'unités du millésime présent, sans égard aux prix offerts) divisé par le total des unités du millésime présent mises en vente
Taux de change de la vente aux enchères	Taux le plus récent publié à midi par la Banque du Canada pour le dollar canadien et le dollar américain la veille de la vente aux enchères
Prix de vente minimal	Prix minimal acceptable, en dollars par tonne métrique, pour une offre faite lors de la vente aux enchères pour une unité du millésime présent
Prix de vente final par unité d'émission	Prix de vente d'une unité du millésime présent résultant de la vente aux enchères, en dollars par tonne métrique
Proportion des unités d'émission achetées par des émetteurs	Nombre total des unités du millésime présent achetées par des émetteurs divisé par le total des unités du millésime présent vendues
Statistiques sur le prix des offres	Les statistiques sont calculées à partir des offres acceptables pour les unités du millésime présent (sans égard aux prix offerts). Toutes les statistiques sont présentées en \$ CA et en \$ US
Prix maximal	Prix offert le plus élevé
Prix minimal	Prix offert le plus bas
Prix moyen	Prix moyen calculé comme étant la somme de tous les prix offerts multipliée par la quantité offerte pour chacune des offres acceptées divisé par la somme du nombre d'unités de toutes les offres acceptées
Prix médian	Prix par tonne métrique calculé pour que 50 % des offres se retrouvent en haut et en bas du prix médian
Prix de l'unité médiane	Prix par tonne métrique calculé pour que 50 % du nombre d'unités des offres acceptées se retrouvent en haut et en bas du prix de l'unité médiane
Indice Hirschman-Herfindahl (IHH)	L'IHH est une mesure de la concentration des unités achetées par rapport à la vente totale d'unités du millésime 2015. Le pourcentage d'unités achetées par chacun des enchérisseurs est élevé au carré et additionné pour tous les enchérisseurs. L'IHH peut aller jusqu'à 10 000, qui représente la situation où 100 % des unités auraient été achetées par un seul enchérisseur ($100 \times 100 = 10\,000$)